La France

et

Les Alsaciens-Lorrains

Par

CHRISTIAN PFISTER
Professeur à la Sorbonne

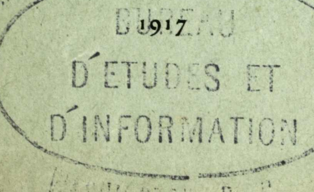
et

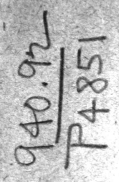
EMILE HINZELIN
Président de la Société Erckmann-Chatrian



AGEN
IMPRIMERIE MODERNE (Association ouvrière)
43, rue Voltaire, 43

1917





PRÉFACE

Dans les Alsaciens-Lorrains, on a parfois cru voir des Allemands :

1° parce que certains Alsaciens-Lorrains ne parlent pas la langue française, ou la parlent avec un accent caractérisé;

2° parce qu'on s'imagine que les Alsaciens-Lorrains auraient dû, par amour pour la France, quitter l'Alsace et la Lorraine en 1871.

Pour dissiper ces erreurs, des faits, de simples faits suffiront.

Un Français qui continuerait à se faire l'écho de la calomnie à l'égard de nos anciens compatriotes séparés de nous en 1871, rendrait le plus signalé service à l'ennemi.

Cette calomnie est une trahison.



I

L'Alsace et la Lorraine jusqu'en 1870.

L'Alsace a relevé nominalement, pendant le moyen-âge, du Saint-Empire romain germanique, lequel ne se confond pas avec l'Allemagne. En fait, l'Alsace était composée d'un grand nombre de seigneuries laïques ou ecclésiastiques, de villes libres qui étaient de petites républiques autonomes..

Beaucoup de ces petits Etats se sont tournés vers la France pendant la Guerre de Trente ans et ont appelé des garnisons françaises. Peu à peu, les Français occupèrent tout le pays. Le traité de Westphalie, en 1648, ne fit que consacrer une situation acquise. Seule, Mulhouse continua de former une république indépendante, alliée aux cantons suisses, jusqu'à ce que librement, par un vote unanime, elle se donna, en 1798, à la République française.

La Lorraine, depuis le XVI[e] siècle, constituait un duché entièrement indépendant de l'Allemagne. Elle fut cédée à la France par son dernier duc, François III, qui obtint en échange le grand-duché de Toscane.

La domination française dans ces deux pays

fut un exemple de modération, de tolérance et d'intelligente bonté.

Aucune mesure de rigueur n'était prise, même pour propager la langue française en Alsace et dans les régions de la Lorraine où l'on parlait allemand. Aujourd'hui, l'Allemagne voudrait se faire un titre de propriété de ce qui est, pour la France, un titre d'honneur.

L'Alsacien sut gré à la France de cette tolérance. Il lui fut reconnaissant de toutes les mesures qu'elle prit pour rendre la prospérité à son pays si cruellement ravagé par la guerre, pour y développer l'industrie et le commerce; pour lui faire connaître une bonne justice, pour prendre sa défense contre les seigneurs féodaux, quelques-uns d'origine allemande. Enfin, il se laissa gagner par le charme de tout ce qui vient de la France, par les qualités supérieures de la civilisation française.

Au XVIIIe siècle, l'historien de l'Alsace, Jean Daniel Schœpflin, pouvait dire, en une séance de l'Université de Strasbourg : « La nature a été prodigue envers l'Alsace. Mais, entre tous les biens dont l'Alsace a été comblée, je regarderai comme le plus grand que, gauloise par ses origines, elle soit revenue à la France. »

La Révolution française, en supprimant toutes les seigneuries entre lesquelles l'Alsace se partageait, en abolissant les droits féodaux, en donnant à l'ancienne province la même administration qu'au reste de la France, en propageant les idées de liberté et d'égalité, acheva de fondre

l'Alsace avec la France et serra le lien qu'aucune force ne pourra plus dénouer.

Pour remercier la France de tant de bienfaits, l'Alsacien comme le Lorrain mit au service de la mère-patrie toute son activité, toutes ses initiatives, toute son âme. Le dévouement de l'Alsace à la France se manifesta avec un accent d'épopée.

Louis XIV disait à Mme de Maintenon, en lui montrant un officier alsacien : « Sa famille, à elle seule, me fournit plus d'officiers que toute la Basse-Bretagne. »

De 1792 à 1815, quel contingent militaire les deux provinces ont fourni à la France ! « Un soldat par maison, un officier supérieur par village », répond la voix populaire. Telle petite ville de 2.000 habitants, Phalsbourg, compte 33 généraux.

A la bataille d'Iéna, notre cavalerie légère a été commandée presque tout entière par des officiers nés en Alsace et en Lorraine.

Le maréchal Ney, un Lorrain, l'homme qui se connaissait le mieux en courage, répondit un jour à l'empereur qui le chargeait de s'emparer d'une position formidable : « Donnez-moi n'importe quelle division, pourvu qu'elle ait deux bataillons alsaciens ou lorrains. »

En 1815, Napoléon Ier disait aux gardes-généraux d'Alsace délégués à Paris : « Vous avez été les premiers et les plus courageux dans nos désastres. » Et la Garde Nationale de Strasbourg reçut de lui des félicitations. Or, on sait

combien il en était avare à l'égard des milices bourgeoises.

Le sang alsacien et le sang français ont coulé ensemble pour la défense des droits de l'homme, pour la protection du sol et la gloire de la patrie. Si le mot inoubliable a un sens, c'est quand il s'applique à de pareils souvenirs.

Dans toutes les circonstances, l'Alsace et la Lorraine ont affirmé leur attachement à la France. C'est à Strasbourg que fut formée, le 30 juin 1790, en une très belle fête, l'une des premières Fédérations : toutes les Gardes nationales d'Alsace y fraternisèrent avec les Gardes nationaux des départements voisins et jurèrent à la France un éternel attachement. C'est à Strasbourg, dans les salons du maire Dietrich, que fut chantée pour la première fois la *Marseillaise*, le 26 avril 1792. Quand la Prusse, au Congrès de Vienne, en 1815, proposa de reprendre l'Alsace à la France, une indignation unanime s'exprima en français, en alsacien et en allemand, sur la rive gauche du Rhin.

A Strasbourg, en 1840, se célébrait l'inauguration de la statue élevée à Gutenberg. A cette fête avaient été conviés les représentants des grandes villes de l'Europe. Le bourgmestre de Berlin se leva vers la fin du banquet et dit :

— Je bois à l'Alsace, fille de l'Allemagne.

A quoi le maire de Strasbourg répondit, avec une dignité à la fois ferme et spirituelle :

— J'ignore si l'Alsace est fille de l'Allemagne.

Mais ce que je sais bien, ce que nous savons bien tous, c'est qu'elle est l'épouse de la France et qu'elle lui donne et lui donnera toujours tous ses enfants.

En octobre 1848, l'Alsace célébra avec enthousiasme le deux-centième anniversaire de sa réunion à la France. Le maire de Strasbourg, E. Kratz, s'écria : « Nous sommes venus ici en foule, à deux pas de la frontière, à deux pas de l'étranger qui nous entend, pour nous féliciter, à ce moment solennel, d'être compris au sein de la grande famille française, d'être comptés parmi les enfants de la jeune République, et nous nous retrouverions tous ici, si le tocsin du danger sonnait pour la France, si la France faisait un appel à nos bras et à notre dévouement. »

Le maire de Strasbourg a été bon prophète. Chaque fois qu'il y a eu pour la France, sous n'importe quels cieux, des combats à livrer ou une épreuve à subir, Alsaciens et Lorrains sont accourus. Chaque fois, des noms nouveaux se sont ajoutés au *Livre d'Or* de l'Alsace-Lorraine.

On peut imaginer l'émotion qu'éprouvaient, depuis l'annexion, les Strasbourgeois allant si nombreux à Nancy, les Mulhousiens allant si nombreux à Belfort, pour prendre part à nos fêtes nationales. Ce peuple qui a pris la Bastille, ils en sont. Notre drapeau, c'est leur drapeau. Nos gloires, ce sont leurs gloires. Nos traditions, ce sont leurs traditions. La France est leur noblesse à tous.

II

Les Alsaciens-Lorrains ont été cédés à l'Allemagne, en 1871, malgré eux.

Les Alsaciens et les Lorrains n'ont jamais reconnu le traité de Francfort qui livrait à l'Allemagne 1.500.000 Français comme un troupeau. Pour eux l'état d'*Alsace-Lorraine*, pays d'Empire, n'existe pas. Ce qu'ils connaissent, c'est l'Alsace et la Lorraine, provinces françaises.

La première protestation contre toute réunion à l'Allemagne, dans cette Alsace et cette Lorraine que l'ennemi occupait, eut pour forme les élections législatives à la Chambre française, le 8 février 1871. Malgré la plus violente pression, les deux provinces envoyèrent à l'Assemblée nationale des députés qui prenaient tous l'engagement de s'opposer à la conclusion de la paix. Ce fut comme un premier plébiscite. Gambetta, qui incarnait la guerre à outrance, fut élu dans les quatre départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe.

A Bordeaux, dans la séance du 1er mars 1871, tous les députés alsaciens et lorrains supplièrent l'Assemblée de repousser les exigences de M. de Bismarck. Émile Keller, premier élu du Haut-Rhin, s'écria au nom de ses collègues :

« On nous a promis une paix honorable. Celle qu'on nous propose ne l'est pas. Est-il honorable de céder des populations qui veulent rester françaises et qui, quand même, resteront françaises ? Je comprends qu'on cède des pierres, des forteresses, des vaisseaux. Mais que diriez-vous si, sur ces vaisseaux qui ne sont que du bois et du fer, vous laissiez vos équipages, et si vous forciez vos matelots à devenir des matelots prussiens et à faire la guerre à la France ! On parle de céder à perpétuité l'Alsace. Je vous déclare que l'Alsace restera française. Vous-même le pensez. Au fond, vous voulez la reconquérir le plus tôt possible et je défie qui que ce soit de dire le contraire. Cependant, dans votre traité, vous stipulez que vous cédez la propriété de l'Alsace. Hé, bien ! ce traité est un mensonge; un mensonge, c'est un déshonneur. Si l'Assemblée devait ratifier le traité, j'en appelle à Dieu, vengeur des causes justes; j'en appelle à la postérité qui nous jugera les uns et les autres; j'en appelle à tous les peuples qui ne peuvent pas indéfiniment se laisser vendre ; j'en appelle même à l'épée de tous les gens de cœur qui, le plus tôt possible, déchireront ce détestable traité. »

M. Bamberger, député de la Moselle, ajouta :

« Vous voulez que la France dise à notre pays : « Je suis lasse, je suis épuisée, je ne puis « plus rien pour toi. Je te laisse à la Prusse. « Tes enfants deviendront des soldats prussiens « qui combattront contre mes propres enfants.

« Le frère coiffé du képi combattra le frère « coiffé du casque. » Mais cette pensée fait bondir mon cœur d'indignation, et le sang ainsi versé d'une manière impie retombera sur vos têtes. »

Par 546 voix contre 107 (22 abstentions), l'Assemblée céda à la force. Après le vote, M. Grosjean lut une déclaration signée de tous les députés des pays sacrifiés et tout entière écrite de la main de Gambetta .

« Malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection fidèle, jusqu'au jour où elle y viendra prendre sa place. »

Ainsi, l'Alsace-Lorraine fut la rançon de la France. Elle a pu trouver, dans le sacrifice, cette joie amère que donne l'immolation de soi-même pour une personne pieusement aimée.

Dans l'annexion de l'Alsace-Lorraine, tout Français a eu sa part de responsabilité. C'est pour que la France pût se refaire dans une paix heureuse que les Alsaciens-Lorrains furent

livrés à leurs pires ennemis, aux pires ennemis de l'humanité. Jamais, nous ne devons l'oublier. Toujours, nous devons accueillir les Alsaciens-Lorrains avec une reconnaissance fraternelle, parce que leurs pères et eux-mêmes ont tout souffert, à cause de la France et pour la France.

III

L'Alsace-Lorraine, sous le joug allemand, est restée fidèle à la France.

Dès le lendemain du traité de Francfort, l'Allemagne a torturé l'Alsace-Lorraine.

D'abord, les provinces annexées furent soumises à la loi du recrutement militaire. On avait demandé un délai de huit ou dix ans. Pas un mois. Tout de suite, les casques à pointe. Tout de suite, l'uniforme abhorré. Tout de suite, le fusil qui avait servi à tuer des Français.

L'Alsace-Lorraine ne s'inclina pas. Pour les quatre premières classes, étaient appelés 112.000 jeunes gens. Vingt-huit mille seulement se présentèrent devant les conseils de révision. Sur ces 28.000, dix-huit mille furent reconnus impropres au service. On cite l'exemple de Schlestadt. Les conscrits de cette ville, en 1873, n'étaient que trois : un bossu, un bancal et un cul-

de-jatte. Les parents de ceux qui se rendaient en France étaient en butte aux persécutions allemandes, et leurs fils ne pouvaient plus revenir au foyer paternel.

L'exode avait commencé. L'administration allemande avait obligé les Alsaciens qui avaient opté pour la France à partir avant le 1er octobre 1872 pour que leur option fût considérée comme valable. La journée du 30 septembre fut tragique. Vers tous les points de la frontière affluaient les émigrants, industriels, agriculteurs, commerçants. La Compagnie de l'Est amenait à ses gares terminus des voitures spéciales. Lugubres trains où l'on entassait le strict nécescessaire de chacun ! Au pays natal, les ventes mobilières se multipliaient, également infructueuses.

En France, des voix s'élevèrent, parmi lesquelles celle de Gambetta, pour conseiller aux Alsaciens-Lorrains de rester au pays natal, afin d'y conserver l'amour de la France en attendant son retour. Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains demeurèrent, et firent bien.

Cependant, l'exode ne s'interrompit pas. De 1900 à 1913, plus de 22.000 Alsaciens-Lorrains ont acquis volontairement la qualité de Français. En 1912 encore, 1.023 Alsaciens-Lorrains contractaient un engagement volontaire pour la Légion étrangère.

Les Alsaciens-Lorrains demeurés au pays continuaient à regarder vers la France. Ils conservaient à la France ses deux provinces. L'Al-

lemagne n'a pas pu les germaniser. Elle-même a avoué son échec.

Après les plus récentes élections au Reichstag, les administrateurs allemands ont dit :

« Tout ce que nous avons fait pour l'Alsace-Lorraine est méconnu. En vain lui avons-nous donné une Constitution libérale. Son premier geste est de s'en servir contre nous. Renonçons à employer la douceur. Annexons-la simplement à la Prusse, laquelle se chargera de la mettre au pas. »

M. Zorn de Bulach, Alsacien renégat, président du ministère d'Alsace-Lorraine, laissait échapper cette phrase :

« Le courant français en Alsace-Lorraine s'est manifesté en ces derniers temps d'une façon plus vive que jamais. »

M. de Wedel, statthalter d'Alsace-Lorraine, à l'inauguration d'un sanatorium près de Lorquin, dans un grand discours où il s'efforçait de mettre toute l'obligeance possible à l'égard des Alsaciens-Lorrains, posa de la façon la plus précise l'insoluble question de l'entente entre l'élément alsacien-lorrain et l'élément germanique, l'*Elsaessertum* et le *Deutschtum*.

« Les Alsaciens-Lorrains doivent surtout se garder d'aviver, au lieu de les cicatriser, les blessures d'autrefois, et de transmettre aux générations futures l'héritage des souffrances anciennes. »

Les journaux pangermanistes avaient ouvert

une rubrique sur « les progrès de la francisation en Alsace-Lorraine ». Ils répétaient :

« En Alsace-Lorraine, tout ce qui est allemand est traité avec haine et mépris. Les indigènes ne lisent que des journaux français et les feuilles indigènes. Au Landtag — ce sont les Chambres alsaciennes — on s'exprime dédaigneusement sur tout ce qui émane de l'Allemagne. Nous autres fonctionnaires allemands qui, depuis l'annexion, travaillons à la germanisation du pays, nous avons dû souvent nous mordre les lèvres (*auf die Zaehne beissen*) devant les moqueries et les insultes. Nous avons fini par voir qu'ici la bonhomie allemande n'arrivera jamais au but à atteindre. Comment l'esprit allemand pourrait-il pénétrer victorieusement et de façon définitive en Alsace-Lorraine, quand le territoire immédiatement voisin est imprégné d'une haine inextinguible contre l'Allemagne et quand, du côté allemand, on n'emploie que des moyens insuffisants pour combattre l'influence malsaine des Français ! »

Au Reichstag, le jour où on a discuté les crédits demandés pour la canalisation de la Moselle, un député prussien s'écria :

« Il serait bien imprudent de faire cette dépense. Les Lorrains ne sont pas pour nous. Quand les travaux seront terminés, les Français nous réclameront la Lorraine, et nous aurons perdu trente millions. »

Le chancelier de l'Empire allemand, M. de Bethmann-Hollweg, déclarait au Reichstag :

« Nous ne voulons pas qu'on fasse, de la génération née sous la domination allemande, le porte-étendard de souvenirs qui ne sont pas les siens. »

La génération nouvelle résistait à l'oppression allemande avec plus d'âpreté et d'ardeur que ses aînées. « Nos enfants ! Ils sont pires que nous », disaient les vieux Alsaciens-Lorrains.

M. Gaston Menier, sénateur, qui reçut Guillaume II sur son yacht pendant la croisière où il avait à bord Waldeck-Rousseau, nous rappelle une parole, sans doute plus significative que sincère, de l'empereur allemand :

« L'Alsace-Lorraine, c'est ma plaie. Voilà le crime de Bismarck. »

Maximilien Harden, à Berlin, sous le portrait de Bismarck qui orne son cabinet de travail, nous disait :

« La justice est une force dont le gouvernement allemand ne tient pas compte. Il paiera cher cette erreur. »

Strasbourg, en 1912, fit à Guillaume II un accueil glacial. C'était l'accueil ordinaire. Mais l'humeur de l'empereur se ressentait de l'échec d'un circuit d'aéroplanes en Alsace. Pendant le repas officiel, il ne put s'empêcher de dire au maire de Strasbourg :

« Jusqu'à présent, les Alsaciens n'ont vu que mon bon côté. Je leur ferai voir l'autre. »

Un des rares Alsaciens-Lorrains qui affichaient un loyalisme absolu à l'égard de l'Allemagne, faisait son service militaire dans un

bataillon de télégraphistes. Il en fut écarté. Son capitaine lui dit :

« Un Alsacien ne peut pas occuper un poste de confiance dans l'armée allemande. »

Voilà un mot qui fait grand honneur à l'Alsace.

Dans une importante garnison d'Alsace, un capitaine faisant une instruction aux aspirants officiers de réserve, hurla :

« *Im Elsass giebt es keine anstaendige Leute. Ein Elsaesser ist uberhaupt blos ein Schwein.* » (En Alsace, il n'y a pas de gens convenables. Un Alsacien n'est en général qu'un cochon.)

En 1913, pendant les affaires de Saverne, le préfet de police de Berlin, von Jagow, avoua :

« Les officiers allemands en Alsace-Lorraine ont l'impression de camper sur un sol hostile. »

Les officiers allemands qui, en 1914, traversaient l'Alsace-Lorraine pour attaquer la France, répétaient à leurs soldats . *Hier sind wir in Feindesland.* (Ici, nous sommes en pays ennemi.)

Opprimée par l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine n'a pas cessé de donner à la France le meilleur de son sang. Tous les ans, répétons-le, les jeunes gens d'Alsace-Lorraine s'enrôlaient par centaines sous nos drapeaux. En 1913, dix d'une même commune, tout le printemps viril de ce village, se présentèrent au bureau de recrutement de Nancy.

Aucun département français, proportionnellement à sa population, n'a perdu autant de ses

fils que l'Alsace-Lorraine, dans les campagnes engagées par la France depuis l'annexion. C'est le capitaine Ihler, de Thann, mort au Maroc. C'est le capitaine Braun, de Colmar, mort au Tchad. C'est le lieutenant Fiegenschuch, de Strasbourg, mort dans l'Ouadaï. C'est l'enseigne Pierre Engel, mort dans le *Pluviôse*. Nous avons assisté, près de Belfort, en terre française, aux funérailles de Pierre Engel. L'Alsace entière y était représentée.

IV

L'Alsace-Lorraine dans la guerre du Droit.

Comptez, si vous le pouvez, les Alsaciens-Lorrains qui sont morts pour la France au Maroc, au Tchad, à Madagascar ! Comptez ceux qui, servant dans l'armée française, sont morts en Lorraine, en Belgique, sur la Marne, sur l'Yser, devant Verdun, sur la Somme, à Salonique. Dans l'annuaire de l'armée française pour 1914, les officiers alsaciens ou lorrains étaient légion. L'armée française nommait avec orgueil 171 généraux nés en Alsace et en Lorraine. Beaucoup d'entre eux sont déjà tombés au champ d'honneur ! Voici nos amis : le général Sibille, de Sarreguemines, tué en Lorraine; le général Dupuy, de Metz, tué sur la Marne; le

général Diou, de Saint-Julien-les-Metz, tué en Lorraine; le général Trumelet-Faber de Bitche, tué à Ypres; le général Stein de Mutzig, tué à Carency.

Depuis le début des hostilités, les Alsaciens-Lorrains ont plus que jamais prouvé leur dévouement à la France. En janvier 1916, la *Strassburger Post* déclarait : « Les jeunes Alsaciens formés par l'enseignement universitaire allemand, sur qui l'Allemagne avait cru pouvoir compter, affirment de plus en plus en pleine guerre leurs sympathies pour la France. » Une circulaire du ministre de la guerre prussien, datée du 11 janvier 1916, contient ces lignes : « Il est expressément recommandé de ne placer aucun soldat alsacien-lorrain dans un poste de confiance. »

Sans doute, des Alsaciens-Lorrains servent dans l'armée allemande. Ils y ont été contraints par la loi. Mais combien d'entre eux ont été condamnés par les Conseils de guerre allemands ! En un an, ces Conseils de guerre leur ont infligé *trois mille années de prison*, pour « avoir manifesté des sentiments français ».

Combien de nos malheureux Alsaciens-Lorrains achèvent de mourir dans des camps de concentration ! Combien sont morts seuls, dans une cellule d'Allemagne ! Combien sont conduits à la boucherie, aux endroits les plus exposés du front russe, enviant leurs frères qui meurent pour la France, sur le sol français ! En octobre 1916, des jeunes gens d'origine lorraine

avaient pu gagner les lignes russes; ils nous ont été renvoyés par nos alliés. L'un d'eux, pendant sa captivité en Russie, s'était fabriqué un uniforme français. Il avait choisi celui de nos alpins. On a respecté son choix et il a été versé dans le corps qui lui est si cher.

Les Allemands annoncent que, parmi les Alsaciens-Lorrains, il y a déjà plus de 30.000 déserteurs. Notons religieusement ce chiffre, lequel, à vrai dire, est bien en dessous de la réalité. Consultons les statistiques militaires allemandes pour l'Alsace-Lorraine. Voici, dans un petit village, 2 morts, 4 blessés, 8 disparus; pour un autre, 1 mort, 3 blessés, 11 disparus. Beaucoup de disparus d'Alsace-Lorraine reparaissent un à un sous nos drapeaux.

La population civile n'est pas moins héroïque. On comptera les personnes de marque qui n'auront pas été en prison. « La prison, disent les femmes d'Alsace-Lorraine, c'est l'hôtel de France ». Les nouveaux condamnés reçoivent un numéro et attendent dans la cour qu'un prisonnier soit libéré pour le remplacer. Pas une place ne reste vide pendant une minute. Prison, pour avoir offert un verre d'eau à un blessé français, pour lui avoir adressé la parole, pour l'avoir salué, pour lui avoir souri, pour n'avoir pas pavoisé assez vite aux prétendues victoires allemandes, pour avoir prononcé un mot de français : merci ou bonjour. Les servantes qui dénoncent leurs maîtres ont des primes. Les ins-

criptions françaises d'avant 1870 ont été grattées jusque dans les cimetières.

Pendant l'offensive française d'août 1914 en Alsace-Lorraine, nos troupes rencontrèrent à chaque pas des ennemis aussi perfides qu'acharnés, aussi lâches que cruels, chez les immigrés et les fils d'immigrés. Quoi d'étonnant ! Voici des chiffres vraiment lumineux : sur 1.800.000 habitants, l'Alsace-Lorraine compte 400.000 immigrés. Sur quatre personnes prises au hasard, nos soldats avaient donc en face d'eux, non pas un Alsacien-Lorrain infidèle à la France, mais un Allemand fidèle à l'Allemagne.

En arrivant au pays annexé, nos troupes laissèrent en liberté les fonctionnaires allemands, particulièrement les gardes-forestiers, redoutables agents qui, en 1871, avaient remplacé nos gardes si dévoués. Les gendarmes allemands eux-mêmes, quand ils prenaient l'anodine précaution de revêtir un veston et de coiffer un chapeau mou, ne furent pas inquiétés. Les immigrés notèrent avec une rage muette le moindre cri de : « Vive la France ! » L'ennemi, en revenant à Mulhouse, à Altkirch, à Sainte-Marie-aux-Mines, exerça des représailles sans fin. En octobre 1916, c'est-à-dire plus de deux ans après, des Alsaciens étaient encore condamnés pour avoir fait bon accueil aux troupes françaises.

Avec quelle joie les Alsaciens véritables ont revu notre drapeau ! Bourgeois, ouvriers, paysans offraient à nos régiments du café, du vin,

des fruits, les dernières fraises, les premiers raisins. Ceux d'entre eux qui ne connaissaient pas un mot de français reconnaissaient la France. Ils ouvraient leur maison toute grande aux soldats et préparaient pour les officiers leur meilleure chambre. Toujours, on s'entendait à ravir : « — La France tout entière est en armes ? — Tout entière. — Pas de révolution, comme ils nous le disaient ? — Pas l'ombre. — Votre fusil est bon ? — Voyez plutôt. — Et votre canon ? — Ah ! demandez-leur-en des nouvelles. — Peut-être auront-ils de bonnes raisons pour ne pas répondre ? — S'ils en auront ! 75 pour une. — A votre santé ! » L'entretien finissait par un choc de verre, suivant la tradition du crû. Et le père disait aux siens :

« Ces Français ! Quelle cordialité ! Quelle grâce ! Jamais nous ne pourrons plus supporter l'ignoble brutalité des autres. La France, c'est la bonté, la justice, la liberté. La France, en un mot, c'est la France. »

Traiter de Boches les Alsaciens, leur refuser une place qu'ils sont en état de bien remplir, en alléguant leur origine ou leur accent, c'est confondre nos frères avec nos ennemis, les bourreaux avec les victimes; c'est être mauvais Français.

V

La Guerre ne peut se terminer que par le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

Le Sénat français a adopté, à l'unanimité, la résolution suivante :

« Affirmant que la France ne peut faire la paix avec un ennemi *qui occupe son territoire*, le Sénat est résolu à donner à la guerre qui nous a été imposée une conclusion victorieuse, digne de l'héroïsme de nos soldats. »

Tant que l'ennemi occupera Metz et Strasbourg, il occupera notre territoire.

Dans la réponse des Alliés au président Wilson, on lit ces lignes : « Restitution des territoires conquis par la force ou contre le vœu des populations. » L'Allemagne s'est annexé par la force, contre le vœu des populations, l'Alsace-Lorraine. Là-dessus, il n'y a de doute pour personne. La France sans l'Alsace-Lorraine serait encore une France vaincue. Les Etats-Unis, en déclarant la guerre à l'Allemagne, ont affirmé la justice de notre cause, et le président Wilson reconnaît qu'en droit notre revendication de l'Alsace-Lorraine est fondée.

M. Raymond Poincaré, président de la République, a précisé ainsi les sentiments de tous

les Français : « Quelques cuisants regrets qu'elle eût éprouvés, la France n'aurait jamais voulu faire une guerre de revanche. Elle savait trop ce qu'une guerre coûterait à l'humanité. Elle a attendu, en prenant soin d'écarter toutes les occasions de conflit. Patiente et résignée, elle a supporté les provocations comme celles de Tanger, d'Agadir, et beaucoup d'autres. Sans motif, on lui a déclaré la guerre. Son sang a coulé par la faute d'autrui. Comment pourrait-elle ne pas élever une revendication fondée sur la justice et le droit ! »

En déclarant la guerre, l'Allemagne a, de ses propres mains, déchiré le traité de Francfort. La France le ressusciterait, si elle acceptait l'idée d'un plébiscite en Alsace-Lorraine. Certes, nous ne redoutons pas les résultats d'un tel vote, mais ce serait légitimer la spoliation de 1871, que d'admettre la nécessité d'un scrutin pour l'abolir. Il n'y aura pas plus de plébiscite pour les habitants de Strasbourg et de Metz que pour ceux de Lille et de Saint-Quentin. Ce sont tous des Français. Ceux de Strasbourg et de Metz ont, à nos yeux, un avantage sur les autres : ils ont souffert quarante-trois ans de plus.



TABLE